



Gestion et lutte contre les vecteurs Les culicoides

Septembre 2025 – N° 6

Les moucheron piqueurs du genre *Culicoides* sont distribués sur la quasi-totalité de l'Europe avec une centaine d'espèces présentes en France. Les femelles de certaines espèces sont responsables de la transmission de différents virus aux ruminants domestiques et sauvages (virus de la fièvre catarrhale ovine (FCO), virus de la maladie hémorragique épizootique (MHE), virus de Schmollenberg, ...).



Comment?



Afin de réduire l'exposition des troupeaux aux piqûres des *Culicoides* et de réduire le risque de transmission des virus transmis par les *Culicoides*, il est recommandé de mettre en place des mesures de biosécurité. Les mesures proposées dans cette fiche sont basées sur les connaissances de la biologie et de l'écologie des espèces de *Culicoides* présentes en Europe du Nord et sur l'hypothèse que ces mesures vont avoir un impact sur l'abondance des populations et donc sur le risque de transmission aux animaux.



➤ Adapter, dans la mesure du possible, les horaires de sortie des animaux en les rentrant en bâtiments fermés une heure avant le coucher du soleil jusqu'à une heure après le lever du soleil (moments de la journée durant lesquels les moucheron sont les plus actifs).

➤ Les zones humides gorgées d'eau et riches en matières organiques (d'origine végétale ou animale) étant favorables au développement des stades immatures (œufs, larves et pupes), il est recommandé de :

- o Maintenir une litière propre et sèche avec un curage régulier ;

- o Nettoyer les allées et les principaux endroits de rassemblement des animaux au moins une fois par jour ;

- o Nettoyer régulièrement les recoins dans la stabulation où des matières organiques pourraient se déposer ;

- o Stocker le fumier et les fourrages dans un bâtiment fermé à l'écart des animaux ;

- o Ramasser régulièrement (au sol et dans les mangeoires) la nourriture renversée ou non consommée, en particulier le fourrage humide.



Gestion et lutte contre les vecteurs Les culicoides

Septembre 2025 – N° 6

En cas d'animaux malades, les isoler et les confiner dans un bâtiment fermé, ou en protégeant les ouvertures par des moustiquaires à mailles très fines, à l'écart des autres animaux.

Nettoyer et désinsectiser les véhicules de transport avant et après le chargement des animaux lors des sorties de zones atteintes de FCO ou MHE ou pour les déplacements sur de moyennes/longues distances. Veiller autant que possible à ne pas laisser de flaques de produits au sol, celles-ci pouvant être utilisées comme source d'abreuvement par les abeilles.

La désinsectisation individuelle des animaux permet de réduire partiellement les risques de piqûres par les moucherons. Elle ne permet cependant pas d'obtenir une protection individuelle totale. Il est en effet observé un problème de diffusion des formulations appliquées sur la ligne dorsale et une rémanence faible. La désinsectisation reste un outil complémentaire, en particulier avant mouvement suivi d'une PCR ou avant concours, mais ne permet pas une protection collective et ne remplace pas la vaccination. Elle n'est pas un instrument de lutte contre la maladie et doit être pratiquée de façon modérée et raisonnée, car son utilisation répétée peut entraîner l'apparition de résistances.



Il convient de privilégier un produit en application par immersion ou pulvérisation (non disponible pour les caprins). Les zones d'attaques préférentielles étant les parties déclives et sans poils ou laine comme les mamelles, les naseaux ou le contour des yeux.

Dans la mesure du possible, appliquer les produits en fin de journée, après la période de butinage des abeilles.

Certaines pratiques sont à éviter :

- o Traitement insecticide général des bâtiments (absence d'efficacité prouvée) ;
- o Pulvérisations d'insecticides dans l'environnement ou à proximité des élevages (cela ne réduit pas les abondances d'adultes et peut avoir un impact sur la santé des abeilles à proximité).

Contactez les apiculteurs situés à proximité de l'élevage afin de les informer, en amont, des dates prévues pour les traitements insecticides, des substances utilisées, ainsi que de leur rémanence.



Gestion et lutte contre les vecteurs Les culicoides

Septembre 2025 – N° 6

Apiculture



La désinsectisation représente un risque important d'intoxication pour les abeilles, notamment par contact direct avec les substances dispersées dans l'air ou, plus probablement, par la collecte d'eaux contaminées (jus de fumier, eaux de lavage), pouvant entraîner une surmortalité au sein des colonies. GDS France conseille aux apiculteurs situés à proximité des élevages de bovins et d'ovins dans les zones de circulation de la FCO et/ou de la MHE de :

- Rester vigilants et visiter leurs ruchers régulièrement (au minimum tous les 15 jours en cas de risque identifié),
- Installer des abreuvoirs artificiels à proximité des ruchers pour éviter que les abeilles collectent l'eau sur les effluents d'élevages,
- Prendre contact avec les éleveurs à proximité, pour connaître les périodes de traitements et les molécules utilisées,
- Déplacer les ruches, lorsque c'est possible, si une forte exposition aux insecticides est identifiée,
- En cas de troubles observés sur les colonies (dépopulation, mortalité), contacter immédiatement l'OMAA, ou la DDETSPP le cas échéant.

